

**Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale**



**APPEL D'OFFRES N° 8/2018
ACQUISITION DE CHEQUES D'HABILLEMENT
POUR L'ACHAT DE TENUES DE TRAVAIL**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer un appel d'offres relatif à l'acquisition de chèques d'habillement pour l'achat de tenues de travail pour son personnel.

Seules les entreprises actives dans le secteur d'émission des chèques d'habillement régulièrement constituées, et remplissant les conditions du présent appel d'offres peuvent y participer.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la direction des équipements sise au 20 Bis Avenue des Etats Unis d'Amérique 1002 Tunis Belvédère (3^{ème} étage, Bureau N°304) et ce à compter de la parution du présent communiqué tous les jours ouvrable et moyennant le paiement de la somme de cinquante dinars (**50d,000**) en espèces.

Modalités de participation :

Les offres doivent être adressées sous peine de nullité, par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapid poste ou par dépôt direct au bureau d'ordre central contre récépissé au nom de monsieur le président directeur général de la CNSS, portant la mention "**Ne pas ouvrir – Appel d'offres N°8/2018 ACQUISITION DE CHEQUES D'HABILLEMENT POUR L'ACHAT DE TENUES DE TRAVAIL**"

à l'adresse suivante : Caisse Nationale de Sécurité Sociale ,49 av Taieb Mhiri – 1002 Tunis Belvédère.

La date limite de réception des offres est fixée au **Jeudi 12 Juillet 2018 à 10h du matin** (le cachet du bureau d'ordre Central de la Caisse faisant foi).

L'enveloppe extérieure doit contenir :

- * les pièces administratives prévues à l'article 3 alinéa 1 du cahier des charges.
- * Un cautionnement provisoire valable pendant 120 jours à partir du jour suivant la date limite de la remise des offres d'un montant fixé pour chaque lot comme suit :

<i>N°Lot</i>	<i>Désignations des Lots</i>	<i>Montant de la caution provisoire</i>
01	Chèque d'habillement de 10 dinars	11.000 dinars
02	Chèque d'habillement de 20 dinars	10.000 dinars
03	Chèque d'habillement de 25 dinars	9.000 dinars

Deux enveloppes constituées de :

- enveloppe A portant la mention offre technique : elle doit contenir les pièces prévues à l'article 3 alinéa 2 du cahier des charges.
- enveloppe B portant la mention offre financière : elle doit contenir les pièces prévues à l'article 3 alinéa 3 du cahier des charges.

* Toutes les offres parvenues après la date limite de réception des offres, le cachet du bureau d'ordre central de la CNSS faisant foi, seront considérées comme nulles et non avenues.

* Toute offre ne comportant pas la caution provisoire sera systématiquement rejeté.

L'ouverture des plis contenant les offres techniques et financières se fera en une séance unique. Elle est publique et aura lieu au siège social de la CNSS sis au 49, avenue Taieb M'hiri-Tunis Belvédère à la salle de réunion au 3^{ème} étage et ce le **Jeudi 12 Juillet 2018 à Midi (12h00mn)**.

Les soumissionnaires, du seul fait de la présentation de leur soumission, seront liés par leurs offres pour une période de **120 jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la remise des offres.